

La santé en France

Colloque à la cité des Sciences et de l'Industrie



À l'occasion de la sortie du rapport « La santé en France », le Haut Comité de la santé publique et la cité des Sciences et de l'industrie ont organisé, le 11 mars 1995, deux tables rondes : « L'inégalité face à la santé » et « La responsabilité du citoyen et la politique de santé », avec le concours du journal *Santé Magazine*. Le rapport *La santé en France* présente un

bilan de l'état sanitaire du pays, analysant ses forces et ses faiblesses et mettant en évidence les facteurs qui agissent sur la santé. Ce colloque, ouvert à tous, a rassemblé près de 400 personnes.

« Une journée exemplaire du dialogue qui doit s'établir entre institutions, politiques et citoyens », c'est ainsi que Christian Charpy, directeur de cabinet du ministre délégué à la Santé, qualifia ce colloque, en introduisant les débats. « Il convient de faire participer activement les citoyens aux enjeux de santé publique », poursuivait-il.

Si la santé s'est améliorée ces dernières années, deux problèmes majeurs demeurent : la disparité selon les origines sociales et les disparités régionales.

Pour Philippe-Jean Parquet, psychiatre, membre du HCSP, qui présentait les grandes lignes de *La santé en France*, un des buts de ce rapport est atteint : la mobilisation des différents acteurs de santé. « La démarche du Haut Comité s'inscrit dans le long terme et la co-activité entre spécialistes, décideurs et citoyens » a-t-il rappelé.

L'inégalité face à la santé

Les progrès réalisés en matière de santé ne profitent pas à tous. Pour Bernadette Roussille, rapporteur général de *La santé en France*, qui présentait ces disparités et leurs déterminants, « la santé est la chose au monde la plus égalitaire – nous devons tous mourir –, et la plus inégalitaire puisque nous mourrons plus ou moins tôt et nous vivons en plus ou moins bonne santé ». Parmi les disparités, il faut relever la différence d'espérance de vie entre hommes et femmes : 8 ans, liée à la surmortalité masculine avant 65 ans. Elle indiquait aussi que « la mortalité entre 25 et 65 ans est 2,5 fois plus importante chez les ouvriers que chez les cadres ». Les habitudes de vie sont responsables de 50% de ces décès prématurés (principalement dus à l'alcool, le